

URGENCE MÉDICALE PENDANT UN RASSEMBLEMENT

Pour un malaise ou une blessure pris en charge vite et bien, par les bonnes personnes, dans le bon ordre.

À afficher dans les locaux. À tester une fois par an.

Personnes concernées :

Responsable du protocole : Dernière mise à jour : / /

LES ÉTAPES

- 1. Alertier un référent santé** : la personne qui constate l'incident prévient immédiatement un référent santé, joignable via l'équipe d'accueil. Référents santé : et
- 2. Sécuriser** : isoler la personne si elle peut se déplacer, dégager la zone et apporter la trousse de secours. Emplacement :
- 3. Évaluer, et au moindre doute appeler le 15** : pour un cas grave ou incertain, appeler le **15 (SAMU) ou le 112** en précisant le lieu exact, la nature de l'incident, le nombre de personnes concernées et les gestes déjà effectués.
- 4. Agir dans la limite de sa formation** : les premiers secours sont pratiqués par une personne formée uniquement. La PLS ne se fait que si la personne est inconsciente **et** respire, et on ne pratique jamais un geste non maîtrisé.
- 5. Accueillir les secours** : une personne dédiée attend à l'entrée pour les guider jusqu'à la victime.
- 6. Assurer le suivi** : rester avec la personne, prévenir la famille et informer le référent de l'église. Ensuite, re-compléter la trousse et documenter l'incident avec la date, les faits, les gestes et les témoins.

LES JAMAIS

On ne donne jamais de médicament sans l'autorisation de la personne, et jamais à un mineur sans autorisation parentale. On ne laisse jamais la personne seule, et on ne donne jamais à boire ou à manger à une personne inconsciente. Enfin, on ne sous-estime jamais : un malaise peut masquer une urgence, et au moindre doute c'est le 15 qui décide.

Ressources utiles

- Trousse de secours vérifiée tous les 6 mois, par :
- Numéros affichés à chaque sortie de secours : le 15 (SAMU), le 18 (pompiers), le 112 et le 17 (police).

Plan B ?

- Si aucun référent santé n'est présent, appeler directement le 15 : le médecin régulateur guide les gestes au téléphone.
- Si la victime est mineure, deux adultes restent toujours présents et les parents sont prévenus immédiatement.